

## Un relais poste à l'épicerie multiservice



Nathalie Farah a coupé le ruban tenu par le directeur départemental, François Goutte-Toquet / Photo Madeleine Bourgeois

Après une interruption de 16 mois, la présence postale a été rétablie à l'épicerie multiservice, épicerie solidaire qui favorise le circuit court des marchandises et permet l'insertion de personnes en recherche d'emploi. Une première en Franche-Comté a rappelé la présidente d'Efor 39, Nathalie Farah, qui a coupé le ruban pour l'inauguration du relais poste, samedi.

« Pour arriver à ce résultat, la Poste a redéfini le cadre de partenariat et d'autres évolutions verront le jour » a précisé Patrick Guélaud, directeur de Franche-Comté. Confirmation par la déléguée régionale, Catherine Bertaux « 91 % de la population est à moins de 5 km d'un point de contact poste, l'obligation d'aménagement du territoire est respectée, elle tient compte de l'évolution du mode de vie

des habitants en zone rurale, les heures d'ouvertures sont en augmentation, tout en respectant l'équilibre entre les bureaux de poste et les points partenaires ». Cette présence postale, le président de la CDPPT (commission départementale de présence postale territoriale), Alain Bigueur y est très attentif : « Je suis intervenu auprès de vous pour maintenir une ouverture correcte de la poste de Mouchard. Son activité, non seulement a été maintenue, mais elle est en augmentation. Il faut un bureau de poste par canton et ce relais est un plus pour les habitants ». Le député, Jean-Marie Sermier s'est dit satisfait d'avoir voté la loi sur la poste en 2010. « L'entreprise va bien, sur le canton de Villers, six communes ont une présence postale, c'est bien un service au public, il faut savoir s'adapter ».